

Compte-rendu du colloque sur l'encouragement précoce

Le 18 janvier 2024

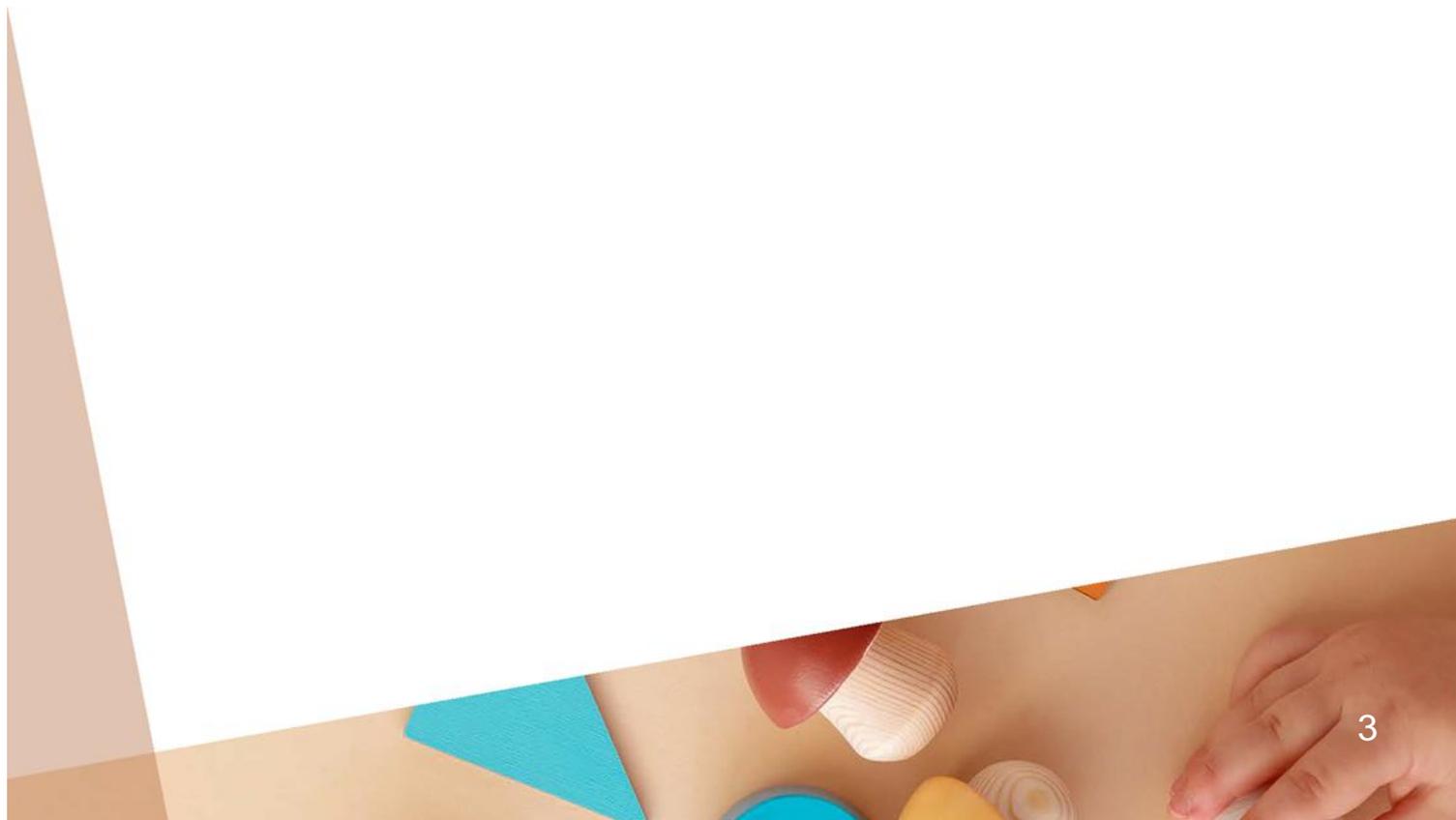


Préface

Ce document est rédigé par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) en collaboration avec l'Office du médecin cantonal (OMC). Il sert de document public à la suite du colloque sur l'encouragement précoce du 18 janvier 2024 visant à établir un résumé de la journée.

Table des matières

1. Contexte	4
2. Introduction politique.....	5
3. Conférence « Petite enfance et politique publique : un exemple de la Toscane »..	6
4. Conférence « Prévention du burnout parental »	7
5. Eléments pour définir le concept de l'encouragement précoce	8
6. Pratiques collaboratives.....	8
7. Identification des besoins de l'enfant.....	10
8. Conclusion.....	11
Annexes.....	12



1. Contexte

Après plus de 2 ans de réflexions et un programme DSAS-DFJC « Programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-4ans) – parents » lancé en 2006, la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) ainsi que l'Office du médecin cantonal (OMC) se sont unis pour concrétiser leur volonté de traiter l'encouragement précoce en tant que thématique prioritaire. Le programme cantonal s'inscrit dans une approche interdépartementale et interdisciplinaire. C'est dans cette même idée, que les deux services ont joint leurs équipes dans l'organisation d'un colloque sur l'encouragement précoce.

Ce colloque avait plusieurs objectifs :

1. Fédérer les acteur·rice·s du domaine de la petite enfance ;
2. Visibiliser les prestations existantes d'encouragement précoce ;
3. Identifier les besoins prioritaires actuels et proposer des mesures ou des projets afin de favoriser le développement bio-psycho-social des enfants en situation de vulnérabilité de façon à assurer une protection de l'enfant et un développement optimal ;
4. Optimiser la coordination des professionnel·le·s pour assurer un soutien aux parents dès la grossesse et jusqu'à l'entrée à l'école de l'enfant ;
5. Rassembler des éléments permettant de formuler des recommandations pour les perspectives liées au colloque.

Durant une année, une équipe de projet, accompagnée par le Centre d'éducation permanent (CEP), s'est chargée d'organiser cette journée. Différentes rencontres ont eu lieu avec un comité de programme composé d'une vingtaine de professionnel·le·s provenant de milieux divers en lien avec la petite enfance. Il s'agissait autant de services de l'Etat que de partenaires. Toutes ces personnes ont contribué à la mise en place de ce colloque.

En bref, ce sont 200 professionnel·le·s de la petite enfance qui se sont réunis le jeudi 18 janvier 2024 de 8h à 17h30 à l'Alpha Palmiers à Lausanne afin d'écouter, réfléchir et partager.

2. Introduction politique



Monsieur le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos ainsi que Madame la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz ont ouvert cette journée. Monsieur Venizelos a soulevé l'importance de renforcer l'action collective de l'Etat en dotant le Canton de Vaud d'une nouvelle stratégie globale de prévention pour les enfants et les jeunes en collaboration avec le Département de la santé et de l'action sociale et le

Département de l'enseignement et de la formation professionnelle.

L'encouragement précoce étant un axe important, le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos a souligné que face aux défis de la parentalité, à la précarisation des familles, à la solitude de certains parents, il ne peut plus être pensé que devenir parents relève uniquement de la sphère privée. En France, la Politique des 1000 premiers jours a démontré l'importance qu'il est nécessaire de donner aux premières années de vie de l'enfant (et même dès sa conception), a ajouté le conseiller d'Etat

Depuis le programme cantonal de 2006, le contexte sociétal a beaucoup évolué et une responsabilité collective doit être menée en faveur des parents et des enfants. Il est actuellement nécessaire d'analyser ce qui a été fait ces dernières années ainsi que d'identifier les lacunes et besoins pour renforcer l'action politique, a expliqué le Conseiller d'Etat. Les premières années de vie de l'enfant doivent être une priorité de l'Etat et la politique transversale menée par le Canton doit être à la hauteur des besoins et attentes du terrain.

La Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz a également relevé la transversalité de la thématique et l'importance de développer une politique de l'encouragement précoce interdépartementale et avec les partenaires de terrain. Les enfants d'aujourd'hui constituent la relève qui affrontera les défis sociétaux, économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux de demain. Investir dans l'encouragement précoce, c'est investir dans notre avenir. Il est donc grand temps aujourd'hui de donner aux petits enfants toute l'importance qu'ils méritent au niveau politique.

Madame Ruiz a aussi souligné les avancées de la science et de la recherche ainsi que le renforcement de certaines prestations cantonales destinées aux enfants et à leurs parents. L'importance de porter une attention particulière à la santé physique et psychique des jeunes a aussi été relevée par la Conseillère d'Etat.

3. Conférence « Petite enfance et politique publique : un exemple de la Toscane »



Anna Lia Galardini, psychopédagogue, formatrice et consultante pédagogique auprès de nombreuses institutions italiennes.

En 2015, la Toscane a instauré une nouvelle loi visant à assurer de façon continue, dès la naissance, les opportunités d'éducation, de soin, de relation et de jeu avec une volonté d'éducation unifiée à tous les enfants jusqu'à 6 ans. L'approche toscane de l'éducation peut se résumer en trois mots clés : valeur de l'espace, temps, participation des familles et gouvernance.

En 2015 également, la Toscane a introduit un programme de crèche gratuite afin d'assurer un accès à toutes les familles peu importe leur revenu. Elle précise que pour réaliser une offre éducative généralisée, il est nécessaire de se doter d'actions continues, politiques, sociales et sociétales.

Les structures ne sont pas de simples lieux de garde d'enfants mais sont reconnues comme une phase importante du développement de l'enfant. Pour cela, la relation avec les familles est également considérée comme essentielle. La pédagogie de l'enfant est faite d'écoute et de soin. La formation des professionnel·le·s est également essentielle et toutes et tous sont au bénéfice d'une formation reconnue d'éducateur·rice. Il est nécessaire d'agir à tous les niveaux (Etat, canton et commune) ainsi que de mettre en valeur la continuité entre les espaces (proximité entre crèches et écoles primaires). L'esprit de collaboration est important pour soutenir le croisement de regards.

La mise en œuvre possède également certaines limites comme un manque de place pour tous les enfants, la nécessité d'avoir des critères de priorisation ainsi que la difficulté de recrutement de personnel.

4. Conférence « Prévention du burnout parental »



Moirá Mikolajczak, professeure à l'Université catholique de Louvain en Belgique, enseigne la Psychologie générale, des émotions et de la santé.

La parentalité n'a jamais été un long fleuve tranquille et des phénomènes nouveaux ont été identifiés dans la société aujourd'hui comme facteurs de stress. Voici cinq bouleversements majeurs démontrant l'importance de parler de burnout parental aujourd'hui :

- Le rôle des pères aujourd'hui sans figures de références des générations précédentes.
- L'enfant est devenu un sujet de droit ce qui ajoute une pression sur les parents de la part notamment de l'Etat.
- Le développement de la contraception et de la procréation médicalement assistée rend l'enfant choisi
- Le développement des connaissances au sujet de la parentalité positive amène une pression supplémentaire de la part notamment des psychologues
- La culture ambiante au sujet de la parentalité avec le mythe du déterminisme parental et la compréhension erronée de la parentalité positive

Les symptômes du burnout parental peuvent être identifiés par phases, en commençant par un épuisement lié au rôle de parent, à la distanciation émotionnelle avec son enfant, une perte d'épanouissement parental et un contraste entre la réalité et l'imaginaire de son rôle de parent.

La conférencière précise que le burnout parental est un trouble contextuel qui est transversal à l'ensemble des sphères de vie. Selon elle, il ne se différencie pas de la dépression postpartum lors de la première année de vie. Cet état peut donner lieu à de la négligence éducative et/ou physique et/ou à de la violence verbale, physique et/ou psychologique.

Afin de prévenir le burnout parental, il y a différentes manières d'agir tant au niveau macrosocial qu'en interventions individuelles ou dans des groupes de pairs.

5. Eléments pour définir le concept de l'encouragement précoce

Sur la base d'une proposition de définition soumise aux participant·e·s (annexe 2), les échanges en petits groupes ont permis de recueillir les éléments suivants :

- Développement des compétences motrices, linguistiques, sociales, cognitives, psychiques et affectives de l'enfant
- Favorisation de l'insertion sociale et scolaire de l'enfant
- Equité et égalité des chances
- Approche universelle, holistique et transdisciplinaire
- Intérêts et besoins de l'enfant et de sa famille au centre
- Santé et bien-être de l'enfant au cours de sa trajectoire de vie dès sa conception jusqu'à l'entrée à l'école
- Prise en compte du contexte familial, environnemental et sociétal
- Développement optimal de chaque enfant dans son individualité
- Soutien à la parentalité (information et orientation)
- Approche bienveillante, soutenante et stimulante
- Mise en place de mesures individuelles et structurelles

6. Pratiques collaboratives

Dans un souhait de travail interdisciplinaire, le comité de programme a réfléchi à des exemples de pratiques collaboratives déjà existantes ou en projet au sein du Canton. Dans cette démarche, huit binômes ont présenté leurs pratiques. Cela a permis de réunir différent·e·s professionnel·le·s sur un sujet commun et de réfléchir avec les participant·e·s aux éventuels manques et au développement possible des pratiques.

Les résumés des huit exemples de pratiques collaboratives se trouvent en annexe (annexe 3).

- 1) *Encouragement à la collaboration interprofessionnelle ; offrir une préparation à la Naissance et à la Parentalité (PANP) efficace à chaque famille naissante* présenté par Dr Croquelois, gynécologue SVM et Mme Guerra, sage-femme indépendante.
- 2) *Collaboration inter-professionnelle en périnatalité : Comment mettre les chances du côté du bébé en travaillant avec sa famille ?* présenté par Mme Pasquier, responsable du Conseil en périnatalité de PROFA et Dre Miauton Espejo, pédiatre.

- 3) *De l'universalité à l'individu : collaboration entre les infirmières petite enfance (IPE) et le programme « Apprendre en jouant, petit : pas » (AEJPP) présenté par Mme Beguin, responsable des infirmier-er-ères petite enfance et du programme petit:pas et Mme Gendre, collaboratrice scientifique AVASAD*
- 4) *Inclusion sociale des familles et égalité des chances dans l'accueil de jour des enfants. L'IPE de Marterey à Lausanne : un exemple d'encouragement précoce présenté par Mme Guinchard, directrice de PEP et Mme Magalhaes, directrice de l'IPE de Marterey.*
- 5) *Vulnérabilités après la naissance, comment avancer ? l'exemple de l'espace ressource interdisciplinaire pour les professionnel-le-s de la petite enfance de l'Est vaudois présenté par Mme Vonder Mühl, assistante sociale en protection des mineur-es et Dr Leardini, psychologue.*
- 6) *Impact des écrans pour le cerveau des jeunes enfants : imagine ton développement sans écrans ! présenté par Dre Collet Schwaab, pédiatre et Mme Singhal, collaboratrice au SEI.*
- 7) *Comment favoriser le plurilinguisme et l'éveil aux langues en structure d'accueil : l'exemple de « la Soupe au caillou » présenté par Mme Girard, cheffe de projet ProEnfance et Mme Perruchoud, déléguée régionale à l'intégration.*
- 8) *Intégration d'enfants migrants : Atelier consacré à une pratique orientée vers le soutien à la parentalité présenté par M. Naville, coordinateur projets jeunesse et famille EVAM et Mme Shan, traductrice EVAM.*

7. Identification des besoins de l'enfant

Après avoir reçu un certain nombre d'informations théoriques, échangé et réfléchi en commun, le dernier atelier consistait à identifier les besoins essentiels pour l'enfant de demain en vue d'établir des priorités et recommandations. Ces dernières ont été identifiées par groupe et la synthèse se trouve en annexe (annexe 4).

Voici une énumération des besoins identifiés :

- 1) Guidance et soutien parental
- 2) Adaptabilité
- 3) Bienveillance, respect et empathie
- 4) Communauté et solidarité
- 5) Créativité et curiosité
- 6) Politique publique, gouvernance et ressources
- 7) Sécurité, amour, confiance
- 8) Temps, calme, lenteur
- 9) Résilience et force intérieure

Annexes

- 1) Vidéo sur l'encouragement précoce dans le Canton de Vaud
- 2) Proposition de définition de l'encouragement précoce
- 3) Résumé des huit pratiques collaboratives
- 4) Résultat de l'atelier sur l'identification des besoins (priorités et pistes d'action)

1) Vidéo sur l'encouragement précoce dans le Canton de Vaud



A retrouver sur la [page YouTube de l'Etat de Vaud](#).

2) Proposition de définition de l'encouragement précoce

L'**encouragement précoce** comprend toutes les mesures qui visent à offrir aux enfants, avant leur naissance et jusqu'à leur entrée à l'école obligatoire (4 ans), un environnement le plus stimulant possible et caractérisé par des relations soutenant. L'encouragement précoce contribue à développer les aptitudes motrices, linguistiques, sociales et cognitives des enfants. Il s'agit d'une mesure de prévention favorisant notamment l'insertion et contribuant à une meilleure équité.

Il peut s'agir aussi bien de mesures structurelles (p. ex. un congé parental, un type d'activité professionnelle adapté à la vie familiale, des allocations familiales) que de mesures relevant du domaine médical, de l'aide sociale, du soutien à la parentalité ou de l'éducation de la petite enfance. Ces mesures comprennent les prises en charge extrafamiliales de l'enfant (garderies, crèches, familles d'accueil à la journée, etc.), les prestations de soutien à la parentalité, les lieux d'accueil enfants-parents et toute autre mesure soutenant les processus individuels d'éducation et de développement de l'enfant. Par conséquent, la mission de l'encouragement précoce ne relève pas seulement de la politique éducative, mais également des politiques sociales et de santé.

3) Résumé des huit pratiques collaboratives

3.1. Encouragement à la collaboration interprofessionnelle ; offrir une préparation à la Naissance et à la Parentalité (PANP) efficiente à chaque famille naissante

L'objectif est de favoriser la collaboration entre gynécologues et sage-femmes indépendantes, dans la période prénatale, pour une prévention et une promotion de la santé précoces en périnatalité, grâce à une PANP adaptée à chaque famille naissante.

Les professions de sage-femme indépendante et de médecin gynécologue sont toutes les deux concernées par l'accompagnement des familles durant la grossesse. Les gynécologues ont pour mission de s'assurer de la bonne santé materno-foetale et de dépister des pathologies, cette consultation ne permet généralement pas de gérer tous les aspects de la périnatalité. Les sage-femmes indépendantes peuvent quant à elles évaluer la santé bio-psycho-sociale et environnementale de la femme enceinte et de sa famille.

Les gynécologues devraient informer les femmes enceintes de la possibilité de contacter une sage-femme dès son 1er trimestre de grossesse. Celle-ci peut rencontrer la famille pour un entretien prénatal et leur présenter les intérêts d'une PANP.

Une PANP est accessible pour chaque famille naissante, et adaptée à ses besoins. Elle est un espace qui offre des outils pour la transition vers le rôle de nouveau parent et qui met la famille au centre.

3.2. Collaboration inter-professionnelle en périnatalité : Comment mettre les chances du côté du bébé en travaillant avec sa famille ?

L'objectif est d'assurer une sécurité physique et psychique aux nouveau-nés en anticipant la prise en charge prénatale des femmes enceintes, futurs parents et co-parents.

La grossesse et la naissance d'un enfant constitue un moment charnière de la vie des parents qui se situe à l'articulation entre la prise en charge hospitalière et l'ambulatoire. Cela nécessite la mise en place d'un colloque interdisciplinaire (« colloque de prévention périnatale ») dans chaque hôpital vaudois ayant une maternité, réunissant des professionnel-le-s qui proposent leur expertise, avec une visée de promotion de la santé et de prévention précoce. Co-responsabilité pour les CPP régions : PROFA, CAN TEAM CHUV.



La première étape est d'identifier des fragilités et ressources des futurs parents grâce à un entretien précoce. La seconde étape permet d'identifier les besoins dans un colloque interdisciplinaire en partageant les vulnérabilités (psycho-sociales, psychiatriques, somatiques) des futurs parents mises en évidence lors de l'entretien précoce et d'identifier leurs ressources. Une réflexion interdisciplinaire permet de construire des recommandations pour un accompagnement coordonné et offrir un soutien adéquat à la parentalité. Finalement, la mise en place d'un réseau professionnel est un élément essentiel de la prévention : l'équipe hospitalière passera le relais aux professionnel·le·s de l'ambulatoire ; favorisant ainsi l'accompagnement à long terme des familles pour lesquelles un soutien est nécessaire. Ce faisant, les futurs parents développent une sécurité émotionnelle dont ils ont besoin pour répondre au mieux aux besoins de leur enfant.

3.3. De l'universalité à l'individu : collaboration entre les infirmiers·ères petite enfance (IPE) et le programme « Apprendre en jouant, petit : pas » (AEJPP)

L'objectif est de développer des synergies entre un programme de promotion de la santé et de prévention et un programme d'encouragement précoce.

Dans le cadre de la volonté départementale d'articuler les prestations des IPE et celles d'AEJPP, les IPE vaudoises participent au bon fonctionnement d'AEJPP par le biais de deux missions :

1. En leur qualité de professionnel·le·s de la santé ayant accès à la population cible, les IPE orientent des familles vers les coordinatrices régionales d'AEJPP
2. Les IPE participent à deux visites au domicile des familles pendant les 18 mois du programme.

Par ces deux visites, l'IPE apporte au programme son expertise de professionnel·le·s de la santé. L'IPE aborde avec les familles des messages de promotion de la santé et de prévention. Il-elle participe également à l'évaluation de la situation de la famille et propose, le cas échéant, des orientations vers d'autres professionnel·le·s.

Pour les IPE, AEJPP est une ressource facilement accessible pour les situations à risque de vulnérabilité, lorsque la famille a besoin de soutien à la parentalité, à l'intégration, etc. Pour les intervenant·e·s à domicile du programme AEJPP : lors de détection de besoins spécifiques pour une famille, la personne chargée de la coordination régionale réoriente la famille vers l'IPE.

3.4. Inclusion sociale des familles et égalité des chances dans l'accueil de jour des enfants. L'IPE de Marterey à Lausanne : un exemple d'encouragement précoce

Les objectifs sont de favoriser l'égalité des chances et l'inclusion sociale et de favoriser un encouragement précoce de qualité dans le quotidien des enfants.

L'accueil de jour des enfants n'est pas facilement accessible à toutes les familles. Les plus précarisées ou isolées d'entre elles y sont peu représentées. Ce projet tente à montrer que l'accueil de la diversité amène de nombreux bénéfices.

L'IPE de Marterey démontre d'un engagement de plusieurs partenaires publics, parapublics et privés pour un encouragement précoce qui favorise l'accueil de la diversité. Il s'agit d'un lieu « relais » pour les familles qui bénéficient d'une mesure d'insertion socio-professionnelle. Il permet à des enfants et des parents de milieux socio-culturels différents de se côtoyer. La prise en charge permet à chaque enfant de bénéficier d'un environnement sécurisant, riche et stimulant pour un encouragement précoce de qualité dans la réalité de son quotidien.

3.5. Vulnérabilités après la naissance, comment avancer ? l'exemple de l'espace ressource interdisciplinaire pour les professionnel-le-s de la petite enfance de l'Est vaudois

Les objectifs sont d'offrir un espace de réflexion aux professionnel-le-s interdisciplinaires, de présenter des situations vulnérables post-partum anonymisés, de présenter de nouvelles prestations ou thématiques, de faire remonter les réalités du terrain, afin d'obtenir des changements et de mieux se connaître.

Les professionnel-le-s de la petite enfance et de la périnatalité du réseau se rencontrent une fois par mois en visioconférence. La personne responsable des IPE coordonne le réseau. De manière anonymisée, les professionnel-le-s exposent une situation vulnérable. Par des échanges interdisciplinaires, le réseau propose des pistes de réflexions et d'intervention, tant en faveur de la famille que des professionnel-le-s. Il s'agit de rencontres indépendantes non-facturées, dans le but de mieux se connaître et ainsi mieux intervenir en faveur des familles. Il permet également d'échanger des informations utiles à la périnatalité et la petite enfance, de présenter des institutions ou des thématiques et de faire remonter des réalités de terrain, de manière coordonnée.

3.6. Impact des écrans pour le cerveau des jeunes enfants : imagine ton développement sans écrans !

L'objectif est de prendre conscience des effets des écrans sur le cerveau en développant des alternatives pour les familles à promouvoir ensemble.

Le constat d'une extension de la consommation des écrans tant par les parents que par les jeunes enfants eux-mêmes est probablement largement partagé par les différents milieux de professionnel·le·s de l'enfance. Les effets néfastes sur le développement des enfants ainsi que sur la qualité des relations sont maintenant connues.

Aucune pratique collaborative structurée n'existe à ce jour dans notre canton. Deux outils de prévention ont été présentés durant l'atelier : un livret « Du matin jusqu'au soir – une alternative aux écrans » (SEI) ainsi que les « Ecrans ABC » (Association REPER, canton de Fribourg)

3.7. Comment favoriser le plurilinguisme et l'éveil aux langues en structure d'accueil: l'exemple de « la Soupe au caillou »

Les objectifs sont de favoriser l'encouragement précoce, l'éveil aux livres et aux plurilinguismes, les transitions et les échanges entre les structures d'accueil et la transition entre le préscolaire et l'entrée à l'école.

Le projet souhaite assurer une cohérence et une continuité des offres pour les enfants âgés de 0 à 12 ans. Il propose notamment d'utiliser un livre plurilingue comme outil favorisant les transitions des enfants dans les moments clés de leur parcours, en le rendant disponible dans les lieux qu'ils fréquentent et en le distribuant aux familles en français et dans leur langue d'origine.

Il se déroule en 3 phases :

1. Appuyer concrètement un jardin d'enfant et identifier les enjeux
2. Corréler les observations, publier et diffuser les résultats
3. Favoriser les échanges sur le plan romain et sensibiliser les acteurs de l'enfance et les décideurs

3.8. Intégration d'enfants migrants : Atelier consacré à une pratique orientée soutien à la parentalité

L'Agenda Intégration Suisse (AIS) a fixé l'objectif que 80% des enfants réfugiés arrivés en Suisse avant l'âge de 4 ans soient en mesure de se faire comprendre dans une langue parlée à leur lieu de domicile au moment de commencer l'école obligatoire. Des mesures d'accompagnement ont été mises en place pour les enfants pris en charge par l'EVAM en vue de répondre à cet objectif.

Des séances collectives adressées aux parents migrants d'enfants d'âge préscolaire sont organisées par groupe de langues et avec un·e traducteur·rice. Elles permettent de sensibiliser sur les besoins de l'enfant, de réaliser un point de situation sur l'enfant et de donner des informations sur les ressources mises à disposition par l'EVAM.

La vulnérabilité et/ou précarité des familles migrantes n'empêchent pas une implication du/des parent·s en faveur de l'enfant. Les exigences et attentes en termes d'apprentissages de l'enfant sont souvent du côté des parents. Constat que les familles migrantes et leur contexte de vie sont sujets à plusieurs facteurs pouvant apporter de l'instabilité et de l'insécurité dans des périodes plus ou moins longues.

4) Résultats de l'atelier sur l'identification des besoins (priorités et pistes d'action)

Besoins	Priorités	Pistes d'action
Guidance et soutien parental	<ul style="list-style-type: none"> - coordonner et donner accès à l'information et aux ressources - créer des espaces d'échanges entre parents - visibiliser le terme 'famille' dans les services publics - adapter le discours envers les parents - ouvrir des places en garderie - comprendre et connaître le réseau - sensibiliser les professionnel-le-s pour les adultes à la place et l'impact de la présence de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - avoir un guichet d'orientation pour les parents - réaliser un sondage auprès des parents pour mieux connaître leurs besoins - clarifier les prestations à disposition auprès des différents professionnel-le-s - distribuer des dépliants sur les prestations aux parents
Adaptabilité	<ul style="list-style-type: none"> - rassembler les mesures et bonnes pratiques développées dans les différentes régions du canton - créer des liens entre les différents corps de métier - développer les structures éducatives et sociales - créer plus de cohérence et de synergie entre les différentes structures (école-accueil, extra-école) - ne pas oublier les enfants/familles dans l'ombre (ex RMNA, hors structures de garde,...) 	<ul style="list-style-type: none"> - faire participer au réseau les professionnel-le-s des garderies - créer un outil commun, système généralisé - créer un bureau de coordination pour tous les corps de métier où déposer des informations en lien avec chaque enfant - développer le déploiement d'éducateur-ric-e-s dans les familles pour les enfants qui ne vont pas à la garderie
Bienveillance, respect, empathie	<ul style="list-style-type: none"> - rendre concret les textes de loi - mélanger les enfants - accompagner les familles de manière bienveillante en respectant l'égalité de traitement - promouvoir la diversité - rendre accessible les informations 	<ul style="list-style-type: none"> - adapter la formation des professionnel-le-s - recevoir des financements de l'Etat - ouvrir les espaces pour créer du lien - impliquer tous les acteur-ric-e-s
Communauté et solidarité	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un réseau professionnel et personnel autour de la grossesse et pour le post partum - visibiliser les ressources à disposition - espace de rencontre au sein des garderies - prestations gratuites et universelles 	<ul style="list-style-type: none"> - orienter systématiquement auprès de PROFA - mettre en place des ateliers pour futurs parents - renforcer maisons de quartier - répertoire professionnels pour orienter les parents - traduire les supports de communication
Créativité et curiosité	<ul style="list-style-type: none"> - réfléchir aux transitions pour créer un continuum dans la vie de l'enfant - sensibiliser les parents aux interactions précoces - importance de la créativité des professionnel-le- pour être au plus proche des besoins des familles - mettre à disposition des environnements accessibles - rendre la nature et l'environnement extérieur plus accessible 	<ul style="list-style-type: none"> - décroisonner - transmettre les informations - dynamiser les échanges

<p>Politique publique, gouvernance et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> - assurer continuité et échanges entre professionnel-le-s par le canton - piloter et coordonner les acteur-ric-e-s et actions en gardant l'enfant et les familles au centre - dépasser les guerres interprofessionnelles - besoin de représentant-e-s politiques, concepts cantonaux, plusieurs départements impliqués 	<ul style="list-style-type: none"> - créer une plateforme transversale avec les acteur-ric-e-s de la petite enfance - cartographier les prestations - fédérer les différents départements politique - acteur-ric-e-s du terrain remonte leurs réalités et besoins auprès des politiques - créer un groupe de travail interdisciplinaire avec des missions spécifiques et arriver à des modèles globaux - plateforme d'acteur-ric-e-s du terrain qui mentionnent les besoins pour les familles et met en avant des solutions à petite échelle - analyser les prestations existantes pour une meilleure visibilité, réponse aux besoins et économie
<p>Sécurité, amour, confiance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - donner le temps aux parents de s'occuper de leur nourrisson (congé parental) - rassurer les parents en favorisant le sentiment de sécurité physique, matérielle et émotionnelle - renforcer les liens de confiance avec parents réticents à collaborer - valoriser les parents et leurs ressources - valoriser les liens nécessaires à apporter à l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - communication interprofessionnelle à travers une meilleure connaissance des rôles de chacun-e, en cherchant des collaborations (réseaux, colloques interdisciplinaires) - renforcer le soutien aux parents - rendre visible les prestations de soutien aux parents
<p>Temps, calme, lenteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - limiter le stress maternel/parental - valoriser la parentalité - réflexions sur la reprise progressive du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - visibiliser le coût du congé parental vs coût garderie durant les 18 premiers mois - apprendre aux parents à laisser du temps (en lien avec l'école) - accompagnement individualisé des professionnel-le-s et formations adéquates - Adapter le rythme scolaire à la physiologie de l'enfance, diminuer les exigences de performance
<p>Résilience et force intérieure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - développer des bonnes figures parentales alternatives lorsque parents ne peuvent pas assurer ce rôle - faciliter l'accès aux services d'aide et aux places de garde - améliorer le soin aux parents fragilisés - atteindre plus de parents avec les dispositifs de prévention et de repérage - orienter la politique publique et les logiques de prises en charge vers la bienveillance 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les foyers et structures ambulatoires - formuler un concept global de prise en charge de la petite enfance - baisser tarifs/voir gratuités prestations - développer les maisons de répit - augmenter les ressources IPE et prise de contact plus tôt que 38 semaines - augmenter les ressources à disposition des prestations pour les travailleurs soient moins stressés par les manques structurels et concentrés sur leur posture

